FORMULAIRE DE

demande d'aide à l'achat d'un vélo

Pour favoriser la pratique du vélo dans l'agglomération, la Communauté urbaine de Dunkerque a mis en place le Plan vélo + qui vise à proposer des itinéraires sécurisés et confortables, à mieux accueillir les cyclistes et leur matériel avec des solutions sécurisées et diversifiées de parking, à proposer plus de services comme l'aide à l'achat de vélo ou encore à renforcer la culture vélo dans l'agglomération. Tous en selle !

ÉCO GAGNANT
JE CHANGE LE MONDE ET J'Y GAGNE

Pour être recevable, la demande doit être faite, au plus tard, dans les 6 mois qui suivent l'achat.

▶ RÉSERVÉ AU SERVICE

N° du dossier : _____ Date de réception du dossier / /

☐ Dossier accepté ☐ Dossier refusé / motif : _____

☐ Complément demandé / détail : _____

Nom du magasin : _____ ASS/RSA : ☐ oui ☐ non

Montant TTC vélo : _____ Montant TTC accessoires : _____

▶ LE DEMANDEUR / BÉNÉFICIAIRE

☐ Madame ☐ Monsieur Date de naissance / /

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse du domicile (numéro, rue, résidence) : _____

_____

Code postal : ☐☐☐☐☐ Ville : _____

Téléphone : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐ Mail : _____

▶ LE REPRÉSENTANT LÉGAL (POUR LES MINEURS ET PERSONNES SOUS TUTELLE)

☐ Madame ☐ Monsieur Date de naissance / /

Nom : _____ Prénom : _____

Lien avec l'usager (père, mère, tuteur) : _____

Adresse du domicile (numéro, rue, résidence) : _____

_____

Code postal : ☐☐☐☐☐ Ville : _____

Téléphone : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐ Mail : _____

LES PIÈCES À FOURNIR OBLIGATOIREMENT
(FORMAT A4 DE PRÉFÉRENCE Y COMPRIS LE RIB)

- Copie de votre pièce d'identité
- Copie du livret de famille pour les personnes mineures
- Certificat de scolarité du collège pour les enfants de moins de 11 ans
- Justificatif de domicile datant de moins de 6 mois au moment de l'achat du vélo
- **Facture d'achat nominative du vélo avec nom, prénom et adresse (un ticket de caisse ne suffit pas)**
- Justificatif pour les bénéficiaires de l'ASS (allocation de solidarité spécifique) ou du RSA (revenu de solidarité active)
- RIB (Relevé d'Identité Bancaire) avec IBAN au nom du demandeur obligatoirement ou du parent pour un mineur
- Attestation sur l'honneur datée et signée (document joint)
- Questionnaire mobilité rempli (document joint)

Si votre commune accorde une aide à l'achat d'un vélo, le versement de la CUD ne pourra intervenir qu'après réception du document justifiant l'octroi de cette aide communale.
Cependant, afin de respecter le délai de 6 mois, imposé par la CUD, nous vous conseillons de déposer les 2 dossiers en même temps :

- **Celui de votre commune auprès de la ville,**
- **Celui-ci auprès de la CUD.**

Votre dossier sera ainsi enregistré.
À réception de l'attestation de la commune, il suffira de l'envoyer à la CUD qui instruira définitivement votre dossier.

NATURE DE L'AIDE

La Communauté urbaine de Dunkerque a décidé de mettre en place une aide à l'acquisition de vélos.
Cette aide est octroyée sous forme de subvention pour **tout achat d'un vélo neuf** quel qu'en soit le type (classique, pliant, à assistance électrique, cargo...) **acheté entre le 11 mai 2020 et le 31 décembre 2022,** conforme aux normes en vigueur (pour les vélos à assistance électrique : NF EN 15194).
Au prix initial du vélo, peuvent s'ajouter 3 accessoires : éclairage, antivol et casque.
Le vélo et ses éventuels accessoires doivent impérativement avoir été **achetés auprès d'un commerçant de la Communauté urbaine de Dunkerque** (les commandes passées auprès d'une enseigne non implantée sur le territoire et livrées sur le territoire ne sont pas éligibles).

PERSONNES ÉLIGIBLES

Toute personne résidant sur le périmètre de la Communauté urbaine de Dunkerque, âgée de 11 ans minimum.
Cette limite d'âge n'est pas applicable aux demandeurs qui justifient d'être scolarisés dans un collège.
Seule une subvention à l'acquisition de vélo peut être octroyée par période de 5 ans à un même bénéficiaire.

MONTANT DE L'AIDE

L'aide est de **80 euros par vélo** dans la limite du prix d'achat du vélo et des accessoires éventuels, sans condition de ressources.
L'aide est de **150 euros pour les personnes bénéficiaires du RSA et de l'ASS,** dans la limite du prix d'achat du vélo et des accessoires éventuels.
Avant de solliciter l'aide communautaire, le demandeur doit prioritairement solliciter toutes aides existantes mises en place par sa commune de résidence et joindre, à la présente demande, le justificatif d'octroi d'une éventuelle subvention. L'aide est octroyée dans la limite des crédits budgétaires affectés.
La demande doit impérativement être effectuée dans les 6 mois qui suivent l'achat ; ce délai n'étant susceptible d'être prorogé que sur demande expresse du demandeur dans l'hypothèse où il aurait sollicité une subvention de sa commune de résidence.

ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

Le demandeur s'engage à ne pas donner ou revendre le vélo pendant une durée de 3 ans, sous peine de devoir restituer la participation financière allouée par la Communauté urbaine, et à l'utiliser pour ses déplacements quotidiens.
Le demandeur s'engage à répondre au questionnaire qui sera transmis par la Communauté urbaine de Dunkerque pour l'évaluation du dispositif.

ÉTAPES DU TRAITEMENT DE LA DEMANDE

1. Effectuer l'achat chez un commerçant du territoire de la Communauté urbaine de Dunkerque
2. Déposer ou envoyer le dossier COMPLET de demande de subvention à la Communauté urbaine de Dunkerque **dans les 6 mois suivant l'achat avec la facture d'achat au nom du demandeur.**
3. Versement de la participation financière par mandat du comptable public sur votre compte (il faut compter environ 4 mois à compter de la date de dépôt du dossier complet).

DOSSIER À RETOURNER

Le dossier complet doit être retourné ou déposé à l'adresse suivante :
Communauté urbaine de Dunkerque
Direction Voirie Mobilité - Pertuis de la Marine
BP85530 - 59386 Dunkerque Cedex 1

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

voirie@cud.fr ou 03 28 25 92 70

Données personnelles : Les informations recueillies dans ce dossier sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Direction Voirie Mobilité de la Communauté urbaine de Dunkerque afin d'assurer le traitement et l'instruction de la demande de subvention.
Les données collectées ne seront communiquées qu'aux seuls agents intervenant dans l'instruction de la demande et sont conservées au maximum 5 ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement en vous adressant la Communauté urbaine de Dunkerque - Direction Voirie Mobilité - Pertuis de la Marine - BP85530 59386 Dunkerque Cedex 1.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

À REMPLIR PAR LE REPRÉSENTANT LÉGAL POUR LES MINEURS.

Je, soussigné(e) :

Nom : _____

Prénom : _____

Atteste sur l'honneur :

- ☐ L'exactitude des renseignements figurant sur ce dossier, toute information erronée étant susceptible d'engager ma responsabilité.
- ☐ Avoir pris connaissance et accepté le règlement d'attribution de cette aide à l'achat de vélo.
- ☐ Ne pas avoir déjà sollicité l'aide financière pour l'achat d'un vélo auprès de la Communauté urbaine de Dunkerque.
- ☐ Faire l'acquisition de ce vélo pour mes déplacements quotidiens.

Fait à : _____

Le / /

Signature :

▶ QUESTIONNAIRE MOBILITÉ

Pour mieux connaître les motivations des bénéficiaires et l'impact de l'aide à l'achat d'un vélo sur les habitudes de déplacements, merci de répondre aux questions ci-dessous.

Vous êtes : ☐ Une femme ☐ Un homme

Votre âge : ☐ 11-17 ans ☐ 18-25 ans ☐ 26-39 ans ☐ 40-65 ans ☐ 66 ans et plus

Vous êtes : ☐ Étudiant/écolier ☐ Actif ☐ Sans emploi ☐ Retraité ☐ Autre... _____

Quel type de vélo avez-vous acheté ?

☐ Vélo de ville ☐ Vélo à assistance électrique ☐ Vélo tout-terrain

☐ Vélo pliant ☐ Vélo cargo ☐ Vélo tout chemin ☐ Autre... _____

Habituellement, pour vous déplacer vous utilisez le plus souvent (1 réponse possible) :

☐ Transports en commun ☐ Vélo ☐ Marche à pied

☐ Deux-roues motorisé ☐ Voiture ☐ Autre... _____

Pratiquiez-vous le vélo avant votre acquisition ?

☐ Oui, presque tous les jours ☐ Oui, régulièrement (environ 1 fois/semaine)

☐ Oui, rarement (1 fois par mois) ☐ Très occasionnellement ☐ Jamais

Vous pratiquiez le vélo avant votre acquisition pour :

☐ Le loisir (balades) ☐ Aller au travail / à l'école

☐ Faire des courses ☐ Tous vos déplacements (loisir, école/travail, courses)

Vous sentez-vous à l'aide pour circuler en ville (pas uniquement sur les pistes cyclables) ?

☐ Oui, tout à fait à l'aide ☐ Oui, à l'aise en général

☐ Pas très à l'aise ☐ Non, pas du tout à l'aise

Seriez-vous intéressé(e) pour participer à un stage de remise en selle (sortie en petit groupe pour découvrir les meilleurs itinéraires à vélo, connaître les bonnes règles...) ?

☐ Oui ☐ Non

Auriez-vous acheté ce vélo sans l'aide de la Communauté urbaine de Dunkerque ?

☐ Oui ☐ Non

Le vélo acheté a-t-il vocation à devenir votre principal mode de déplacement ?

☐ Oui ☐ Non

La Communauté urbaine s'engage pour la pratique du vélo et vous aide à acquérir un vélo .
Vous vous engagez à vous déplacer plus souvent à vélo